***CAHIER DE PROGRAMME***

***TECHNIQUES D’INTÉGRATION MULTIMÉDIA* (582.A1)**

**Diplôme d’études collégiales (Dec)**

Pour obtenir un diplôme d’études collégiales, vous devez avoir satisfait aux trois conditions suivantes :

1. Avoir **réussi** tous les cours de la grille de votre programme.

2. Avoir **réussi** l’épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature. Cette épreuve ministérielle suit immédiatement le troisième des quatre cours de français. Le résultat de cette épreuve est utilisé pour la sanction des études et, le cas échéant, pour l’admission à l’université. L’obligation de réussite de cette épreuve est la même, tant pour l’étudiant du secteur technique que pour celui du secteur préuniversitaire.

3. Avoir **réussi** l’épreuve synthèse de votre programme. Dans chacun des programmes, un(ou des) cours est(sont) porteur(s) de cette épreuve et est(sont) identifié(s). La *Politique institutionnelle d’évaluation des apprentissages* (PIÉA) prévoit que « L’admission à l’épreuve synthèse de programme requiert que l’étudiant soit, à cette session, inscrit aux derniers cours de son programme, exception faite des cours de la formation générale complémentaire. » (Article 5.4.3)

**statut « temps plein » et la gratuité scolaire**

Pour maintenir le statut « temps plein », l’étudiant doit être inscrit à au moins quatre cours d’un programme d’études collégiales ou à des cours totalisant un minimum de 12 heures par semaine (180 heures par session). L’étudiant inscrit à temps plein a droit à la gratuité scolaire (exempt de droits de scolarité). Seuls les cours du programme de l’étudiant, les cours de mise à niveau et les cours de structures d’accueil universitaire reconnus par le Ministère sont pris en compte pour établir le statut de l’étudiant. **L’inscription à un cours non inclus au programme n’est pas autorisée dans ce contexte.**

**Service de l’organisation scolaire**

**2020-02-25**



**Votre cheminement scolaire**

1. **Offre de cours**

Tous les cours de la formation générale sont offerts deux fois par année. Un échec à un cours de la formation générale peut prolonger votre cheminement d’une session.

Les cours de la formation spécifique sont offerts une fois par année; c’est-à-dire que les cours des sessions 1, 3 et 5 sont offerts à l’automne et ceux des sessions 2, 4 et 6 à l’hiver seulement. Un échec à un cours de la formation spécifique peut prolonger votre cheminement d’une année.

1. **Inscription**

Vous avez la responsabilité de maintenir votre inscription au Cégep en la confirmant et en payant les frais de chaque session dans les délais prescrits. Pour ce faire, vous devez confirmer votre inscription en utilisant le module « Choix de cours » des services en ligne Omnivox du Cégep. Cette inscription s’effectue en octobre pour la session d’hiver et en mars pour la session d’automne.

Il est important que vous preniez connaissance des documents d’inscription dans leur totalité, afin de bien respecter les consignes et d’effectuer un choix de cours éclairé et conforme à votre programme.

Si vous désirez modifier les cours qui vous sont proposés, vous devez prendre rendez-vous avec votre aide pédagogique individuelle le plus tôt possible.

1. **Cheminement**

Il est obligatoire de respecter votre cheminement de la formation générale au même rythme que celui de la formation spécifique. Par conséquent, si vous ne respectez pas cette condition, nous serons dans l’obligation d’interrompre l’inscription à vos cours de la formation spécifique, afin que vous rattrapiez votre retard dans votre formation générale.

Les étudiants ayant un cheminement irrégulier, c’est‑à‑dire ceux qui ne respectent pas le cheminement de leur grille, ne sont pas assurés que leur horaire sera conforme à leur choix de cours initial.

1. **Français mise à niveau**

Même si vous avez réussi votre cours de français secondaire V, il se peut que vous soyez inscrit au cours de français mise à niveau (601-013-EM). Le règlement des conditions d’admission et du cheminement scolaire du Cégep prévoit que tous les étudiants ayant obtenu **un résultat final inférieur à 65 % pour le volet écriture** du cours de français du 5e secondaire, et qui obtiennent une moyenne générale au secondaire du Ministère inférieure à 75%, se verront imposer un cours de mise à niveau en plus des quatre autres cours de français.

1. **Rendez-vous avec votre aide pédagogique individuelle (api)**

Nous vous conseillons de prendre rendez-vous avec votre aide pédagogique individuelle pour toute question relative à votre cheminement scolaire. Pour ce faire, veuillez utiliser le module « Prise de rendez-vous » des services en ligne Omnivox. Si aucune disponibilité n’est affichée et que vous désirez voir votre aide pédagogique individuelle, vous devez vous présenter au local A‑105 du campus de Longueuil.

1. **Annulation de cours**

Pour annuler officiellement un cours sans qu’un échec soit porté à votre bulletin, vous devez obligatoirement prendre rendez-vous pour rencontrer votre aide pédagogique individuelle et ce, avant la date limite déterminée pour chaque session par la Direction des études selon les règles établies par le Ministère. Pour connaître les dates limites d’annulation de cours, veuillez vous référer au calendrier scolaire.

Les conditions ci-dessus s’appliquent même si vous avez déclaré ne plus assister à un ou des cours dans la *Déclaration de la fréquentation scolaire* sur Omnivox, tel que décrit à la section 9 plus bas, car cela n’équivaut pas à une annulation officielle nécessaire pour éviter la mention échec à votre bulletin.

1. **Modification d’horaire**

Le module *Modification d’horaire* vous permet de déplacer des cours et ce, pour des frais de 30 $. Ces frais seront portés à votre état compte. Si le système ne vous offre aucune possibilité de déplacement de cours souhaité, il faut comprendre que les cours-groupes sont complets. Toute demande de déplacement de cours vous sera refusée par votre aide pédagogique individuelle.

1. **Mention au bulletin « incomplet »**

La mention « incomplet » (IN) » peut être inscrite au bulletin de façon définitive lorsqu’un étudiant démontre qu’il n’a pu se consacrer pleinement à ses études pour un motif de force majeure. Une situation de *force majeure* est, par exemple, un accident, la maladie prolongée ou l’assistance à des proches. Une situation est jugée de force majeure lorsqu’elle est hors du contrôle de l’étudiant et qu’elle conduit à une absence des études **de trois semaines ou plus**.

La procédure à suivre est décrite dans le document « Procédure de demande d’incomplet permanent » disponible au A-105 et sur le site Internet du Cégep dans le Guide de l’étudiant.

1. **Fréquentation scolaire**

À chaque session, les étudiants doivent confirmer leur fréquentation scolaire en utilisant le module « Fréquentation scolaire » des services en ligne Omnivox du Cégep. À la suite de la confirmation de la fréquentation scolaire, les étudiants dont le statut « temps plein » est modifié pour « temps partiel » recevront une facture pour les frais de scolarité à acquitter. Que vous soyez étudiant à « temps partiel » ou à « temps plein », tous les cours qui n’auront pas été annulés avant les dates limites apparaîtront à votre bulletin avec la note correspondante aux points accumulés durant la session.

1. **Sources d’information**

Nous vous conseillons de consulter régulièrement les sources d’information suivantes : le site Internet du Cégep ([www.cegepmontpetit.ca](http://www.college-em.qc.ca)), les services en ligne Omnivox, le Guide de la session, le téléaffichage et l’agenda étudiant.

**L'ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME (ÉSP)**

1. **Pourquoi une épreuve synthèse de programme?**

Parce que le *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC) impose une épreuve synthèse propre à chaque programme conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC). L'épreuve synthèse a pour objet de vérifier l'atteinte par l'étudiant de l'ensemble des objectifs et des standards déterminés par le programme d'études.

1. **Quel est le but de l’épreuve synthèse de programme?**

La *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIÉA) du Cégep précise que :

« L'épreuve synthèse de programme permet de vérifier si l’étudiant a intégré de façon fonctionnelle au regard des situations de travail ou d’études auxquelles il sera confronté au terme de ses études collégiales, les apprentissages déterminés par les objectifs de son programme, tant ceux de la formation générale que ceux de la formation spécifique. » (article 5.4.2)

1. **Qui doit se soumettre à l'épreuve synthèse de programme?**

Tout étudiant évoluant sous les régimes pédagogiques en vigueur depuis l'automne 1994 et qui termine son programme de DEC se voit imposer une épreuve synthèse, peu importe la date à laquelle il a commencé ses études dans ce programme. L'épreuve a lieu à la dernière session de l'étudiant.

1. **Doit-on réussir l'épreuve synthèse de programme pour obtenir le DEC?**

Oui. La réussite de l'épreuve synthèse est une condition nécessaire à l'obtention du DEC depuis la session hiver 1999. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 32)

1. **L’épreuve synthèse de programme est-elle la même dans chaque cégep?**

Non. Les modalités d'application de l'imposition d'une épreuve synthèse propre à chaque programme sont définies dans chaque cégep. L'épreuve synthèse sera donc différente d'un cégep à l'autre.

1. **Qui est admissible à l'épreuve synthèse de programme?**

Pour être admis à l'épreuve synthèse, l'étudiant doit être inscrit aux derniers cours de son programme, exception faite des cours de formation générale complémentaire.

1. **Qui conçoit l'épreuve synthèse de programme?**

La description des activités, des composantes et du plan d'évaluation de l'épreuve sera élaborée par la (les) discipline(s) du (des) cours porteur(s).

1. **Que signifie cours porteur de l'épreuve synthèse de programme?**

L'épreuve synthèse s'inscrit dans le cadre d'un(de) cours situé(s) à la dernière session du programme de l'étudiant. Ce(ces) cours est(sont) considéré(s) cours porteur(s) de l'épreuve. L'étudiant devra donc être inscrit au(x) cours porteur(s) de l'épreuve à sa dernière session.

1. **Est-il possible d’échouer à l’épreuve et de réussir le(s) cours porteur(s)?**

Non.

1. **Est-il possible de réussir l’épreuve et d’échouer au(x) cours porteur(s)?**

Non.

**L’épreuve synthèse de programme constitue l’outil de mesure de l’atteinte des compétences visées par le programme *Techniques d’intégration multimédia* (582.A1). Ces compétences sont exposées dans le *Portrait du diplômé.***

1. Portrait du diplômé en techniques d’intégration multimédia

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétence 1** | Planifier une production multimédia |
| **Compétence 2** | Concevoir et adapter le design d'une production multimédia |
| **Compétence 3** | Traiter et optimiser les médias |
| **Compétence 4** | Intégrer les médias et programmer l'interactivité d'une production multimédia |
| **Compétence 5** | Réaliser une production multimédia |

1. Contribution de la formation générale au programme d’études de l’étudiant

La composante de formation générale contribue au développement de douze compétences. Ces compétences rendent compte des résultats globaux attendus de l'étudiant au terme de sa formation générale.

* faire preuve d’autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions,
* faire preuve d’une pensée rationnelle, critique et éthique,
* adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir,
* poursuivre le développement d’un mode de vie sain et actif,
* assumer ses responsabilités sociales;
* reconnaître l’influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l’activité physique et sportive,
* reconnaître l’influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie,
* analyser des œuvres ou des textes en philosophie issus d’époques ou de courants d’idées différents,
* apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d’autres productions artistiques issus d’époques ou de courants d’idées différents;
* améliorer sa communication dans la langue seconde,
* maîtriser les règles de base du discours et de l’argumentation,
* parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d’enseignement.

Les douze compétences du profil de la formation générale orientent la formation et représentent des cibles d’apprentissage qui traduisent des points de rencontre et de complémentarité entre les différentes disciplines.

* Français, langue d’enseignement et littérature;
* Philosophie;
* Anglais, langue seconde;
* Éducation physique

1. Objectifs de la formation spécifique

|  |  |
| --- | --- |
| 0157 | Analyser la fonction de travail |
| 0158 | Utiliser un micro-ordinateur, ses périphériques et les réseaux de communication |
| 0159 | Traiter les textes pour la mise en page écran |
| 015A | Adapter le design à la page-écran |
| 015B | Traiter les images fixes |
| 015C | Effectuer le montage d'une présentation informatisée |
| 015D | Rechercher, organiser et transmettre de l'information |
| 015F | Exploiter les langages de programmation utilisés en multimédia |
| 015G | Adapter l'interactivité des pages-écrans |
| 015H | Traiter la bande-son |
| 015J | Traiter les images en mouvement |
| 015K | Optimiser les médias en fonction de la diffusion |
| 015L | Intégrer les médias pour la diffusion en ligne |
| 015N | Analyser la conception du projet |
| 015P | Programmer des produits multimédias |
| 015Q | Contrôler la qualité du produit |
| 015R | Intégrer des médias pour la diffusion sur support |
| 015S | Vérifier la faisabilité technique du projet |
| 015T | Réaliser un produit multimédia en ligne |
| 015U | Réaliser un produit multimédia sur support |
| 015V | Effectuer le montage d'animations |
| 015W | Effectuer le montage des médias à l'aide de logiciels d’intégration |

1. Cours porteur de l’épreuve synthèse de programme

Pour réussir son épreuve synthèse de programme, l’étudiant doit réussir chacun des deux cours porteurs : *Projet de fin d’études* (582-61A-EM) et *Stage* (582-63H-EM).

1. Description de l’épreuve synthèse de programme

L’épreuve synthèse de programme étant répartie sur deux cours, la description se fera en fonction des réalisations attendues de l’élève pour chacun de ces deux cours.

5.1 Projet de fin d’études (582-61A-EM)

***Objectif***

Intégrer les différentes fonctions reliées au travail de l’intégrateur multimédia et assumer toute la chaîne des opérations, de la conception à la réalisation d’une application multimédia.

***Situation***

À partir d’une demande spécifique et réelle, les étudiants doivent réaliser, en équipe, un projet multimédia pour une entreprise ou un client.

***Tâche***

Les étudiants doivent réaliser une production multimédia répondant aux attentes du client. Ce dernier précise ses besoins et les enseignants peuvent faire des suggestions susceptibles de mieux répondre aux attentes du client et de respecter les délais de réalisation et de livraison de la production. En cours de réalisation, les commentaires du client et des enseignants permettent aux étudiants d’effectuer les ajustements nécessaires au développement de la version finale de la production multimédia.

***Consignes***

En équipe, les étudiants réalisent les productions attendues avec l’équipement multimédia et les logiciels appropriés qui sont disponibles dans les laboratoires du Cégep. Les étudiants présentent les productions au client et au comité d’évaluation. Ce comité est formé par un groupe d’enseignants du Département. Suite aux rencontres de validation, les étudiants modifient les productions de façon à répondre aux attentes du client en autant que celles-ci respectent la faisabilité et l’échéancier du calendrier de réalisation. Ils lui remettent la production finale ainsi que tous les éléments entourant sa production et sa promotion (cahier de charges, etc.).

***Contexte de réalisation***

Chaque équipe d’étudiants se nomme un chargé de projet qui rencontre, à chaque semaine, l’enseignant responsable de l’équipe pour rendre compte de l’avancement des travaux. Chacun des enseignants responsables du cours Projet de fin d’études (582-61A-EM) se voit assigner un ou des rôles particuliers touchant le contenu, l’infographie, l’intégration, la programmation et l’évaluation de la qualité de la production. Selon l’étape de développement et leurs besoins, les étudiants se réfèrent à l’un ou l’autre de ces enseignants. Ce mode de fonctionnement reproduit le vécu professionnel en entreprise où on retrouve souvent une répartition des rôles et des tâches entre les divers intervenants de l’entreprise.

***Mode d’évaluation***

Les étudiants déterminent en équipe, l’échéancier, la liste des travaux à effectuer ainsi que la répartition des tâches. Les enseignants s’assurent d’une répartition équitable des tâches. Chaque étudiant est responsable de ce qu’il a à réaliser. Aussi, l’évaluation des tâches qui lui sont assignées (qualité du produit) durant les différentes étapes du projet s’effectue de façon individuelle. En cours de réalisation, les étudiants doivent remettre certaines productions pour approbation par les enseignants avant de poursuivre le projet.

L’évaluation du comportement des étudiants (qualité des actions), dans un contexte de production multimédia, est effectuée par les enseignants et les autres étudiants membres de l’équipe selon les critères suivants : esprit d’équipe, implication personnelle, communication, respect des échéances et des tâches assignées, productivité et qualité du travail réalisé.

# PLAN D’ÉVALUATION

## COURS 1 : Projet de fin d’étudeS (582-61A-EM)

| **Compétences** | **Étapes ou opérations (Indicateurs[[1]](#footnote-1))** | **Productions[[2]](#footnote-2) ou réalisations** | **Critères** | **Pondération** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Planifier une production multimédia** | Évaluation et planification à partir du cahier de charges | * devis de production comprenant : * cahier de charges (contenu, synopsis, arborescence et scénarimage) * liste des activités * répartition des tâches * échéancier | * analyse juste et complète de la situation et des besoins du client * planification réaliste des tâches et de leur séquence * respect du calendrier des travaux * rédaction du devis dans un français acceptable | 5% |
|  |  |  |  |
| Concevoir et adapter le design d'une production multimédia | Idéation et conception | * 1re maquette avec justification du concept * maquette finale et justification du concept | * création d’une maquette originale qui correspond aux attentes du client * rédaction claire et complète des documents produits * justification du concept avec des arguments convaincants | 10% |
| Traiter et optimiser les médias  Effectuer le montage, l'intégration et l'interactivité d'une production multimédia | Traitement des médias  Détermination d’une stratégie de montage  Préparation du montage des animations  Assemblage des médias | * contenus morcelés * interfaces graphiques * animations * fichiers sons | * application rigoureuse du traitement des différents médias selon les normes de production * collaboration efficace et soutenue aux travaux de l’équipe de production * application rigoureuse du montage des différents médias selon les normes de production * uniformité des fichiers * positionnement des médias dans le fichier | 30 % |
|  | Intégration et programmation | * version alpha * version bêta | * intégration appropriée des éléments dans l’application multimédia * programmation optimale de l’application * prototypage complet de l’application en devenir et contrôle de la qualité * communication efficace entre les membres de l’équipe * vision critique du produit réalisé | 40 % |
| Réaliser une production multimédia | Contrôle de la qualité | * exposé oral avec support informatisé * réponse à une ou des questions en anglais | * programmation optimale de l’application * vision critique du produit réalisé * production d’un produit final de qualité |  |
|  | Présentation du produit final | * plans de tests préalables * plans de tests complétés * documents de correction prévus * version finale du produit multimédia et des outils d’accompagnement (cahier des charges, documents de promotion) | * créativité et originalité de la présentation * communication orale et écrite dans un français de qualité * communication orale satisfaisante en anglais * collaboration satisfaisante entre les membres de l’équipe lors de la présentation | 15 % |
|  | Livraison du produit fini | * version finale du produit multimédia et des outils d’accompagnement (cahier de charges, documents de promotion) | * livraison du produit selon les délais déterminés avec le client |  |
| **Total** |  |  |  | **100 %** |
| Seuil de réussite |  |  |  | **60 %** |

## 5.2 Stage (582-63H-EM)

***Objectif***

Le stage en entreprise permet à l’étudiant de s’intégrer dans un milieu de travail afin de confronter les compétences acquises dans la formation avec les réalités des entreprises. À la dernière session, le stage en entreprise est réalisé dans le cadre du cours 582-63H-EM.

***Contexte et situation***

Le stage en entreprise se veut une expérience d'apprentissage supervisé permettant au participant d’acquérir une formation pratique le préparant à assumer un soutien fiable et fonctionnel aux activités d’une entreprise opérant dans le domaine du multimédia ou toute entreprise nécessitant les ressources d’un intégrateur multimédia dans son entreprise. Le stage en entreprise doit permette à l’étudiant de :

* prendre connaissance de son niveau d’acquisition de compétences et de sa capacité à appliquer concrètement en entreprise, les concepts et les techniques reliés au travail d’un intégrateur multimédia ;
* rédiger la description des objectifs personnels visés, déterminer les tâches à accomplir en entreprise, et en discuter avec le superviseur ;
* établir un échéancier des activités à réaliser et effectuer un suivi de l’échéancier ;
* exercer la plupart des compétences acquises durant la formation ;
* apprendre à connaître et à utiliser efficacement les outils de travail propres à l’intégrateur multimédia ;
* développer des qualités facilitant les relations interpersonnelles et la communication en milieu de travail ;
* produire et présenter des rapports hebdomadaires d’activités de stage et un bilan final de stage.

***Tâche***

L’employeur détermine avec le stagiaire les différentes tâches que ce dernier devra accomplir. Ces tâches sont approuvées par les enseignants qui supervisent les stages et qui s’assurent que le stagiaire bénéficie d’expériences variées.

***Consignes***

De façon générale, l’étudiant travaille dans une entreprise qui les accueille quatre jours par semaine. L’étudiant s’engage à respecter les règles et les politiques de l’entreprise ainsi que l’horaire de travail convenu avec le superviseur de stage. L’étudiant doit présenter des rapports hebdomadaires et un rapport final de stage à l’enseignant.

***Contexte de réalisation***

Chaque étudiant travaille au sein de l’entreprise à raison de quatre jours ouvrables par semaine. La cinquième journée est consacrée à des rencontres au Cégep. Un enseignant est responsable de l’étudiant pendant sa période de stage. Ainsi, l’étudiant doit rendre compte, à chaque semaine, à son enseignant des tâches réalisées dans l’entreprise en envoyant par courriel un rapport en format électronique.

Le superviseur de stage encadre le stagiaire, le suit de près dans ses projets, lui fait au besoin des critiques plus globales, communique si nécessaire avec l’enseignant. Ce dernier guide l’étudiant et assure un soutien en cas de difficultés.

L’étudiant doit rencontrer son superviseur de stage chez son employeur à mi-parcours de son stage pour obtenir de lui une rétroaction sur sa participation et son implication. Il communique au besoin avec son enseignant dans le cas où il rencontrerait un problème.

L’étudiant doit également rencontrer son enseignant au Cégep à quelques reprises. Les dates et les heures de ces rencontres sont déterminées par l’enseignant. Certaines rencontres peuvent avoir lieu en fonction des besoins des étudiants et en fonction des commentaires reçus de l’employeur.

L’enseignant assure un suivi auprès de l’entreprise en effectuant une ou deux visites durant la période de stage.

***Mode d’évaluation***

Une évaluation formelle est faite par l’enseignant de stage à partir d’une cueillette de données fournies par l’entreprise. À cet effet, un *Guide d’appréciation du rendement et du comportement du stagiaire par l’employeur* est remis au superviseur de stage. Cette évaluation porte sur le rendement (*qualité du produit*) et le comportement (*qualité des actions*) du stagiaire. L’étudiant doit également fournir une *Fiche d’autoévaluation du stagiaire*, des rapports hebdomadaires, un bilan de stage et faire une présentation finale en classe. La participation à des rencontres ponctuelles est également évaluée.

Si l’attitude et le rendement du stagiaire ne répondent pas aux exigences de l’employeur, ceci peut entraîner à un arrêt du stage. Dans le cas où le stagiaire est congédié par l’employeur, l’enseignant vérifiera les motifs du renvoie. Si l’enseignant juge que ce congédiement est fondé, il en résulte un échec au stage pour l’étudiant. Toutefois, si l’enseignant juge que le congédiement n’est pas fondé, l’enseignant peut reconnaître que le stage est réussi ou proposer une alternative pour la poursuite du stage. Dans ce cas, aucune mention de l’événement n’est inscrite au dossier du stagiaire.

Le stagiaire qui quitte un stage sans l’autorisation du Cégep peut se voir attribuer une note d’échec pour abandon de stage, si l’enseignant juge (après consultation avec le stagiaire et le superviseur de stage) que le départ n’était pas fondé.

L’évaluation finale de l’élève relève de l’enseignant.

***Travaux réalisés / performance individuelle***

L’étudiant doit obtenir la note de passage dans l’évaluation du stage (60%) et un minimum de 50 % pour les autres documents qu’il doit fournir pour réussir le cours et, par le fait même, l’épreuve synthèse de programme.

# PLAN D’ÉVALUATION

## COURS 2 : Stage (582-63H-EM)

| **Compétences** | | **Étapes ou opérations (Indicateurs)** | **Productions ou réalisations** | **Critères** | **Pondération** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Planifier une production multimédia  Réaliser une production multimédia | | Planification et suivi du mandat  Réalisation du mandat | * divers travaux pendant les 7 semaines de cours préparatoires au stage | **Compétences professionnelles** :   * qualité du travail demandé * analyse juste de la situation et des demandes de l’enseignant * capacité d’agir avec un minimum de consignes * maîtrise des connaissances exigées par son travail * application rigoureuse du traitement des différents médias selon les normes de production * application rigoureuse du montage des différents médias selon les normes de production * capacité d’exécuter un travail dans les délais prévus   **Attitudes :**   * intérêt et enthousiasme pour son travail * collaboration efficace et soutenue aux travaux de l’équipe de production * habilité à évaluer une situation * capacité de communication (verbale et écrite) * ouverture d’esprit et attitude constructive face aux conseils et à la critique * respect des règlements et de l’autorité * degré d’intégration au groupe de travail * capacité de se porter garant des actes posés dans l’exécution des tâches confiées * réceptivité à apprendre * comportement professionnel et éthique en entreprise | 15% |
| Planifier une production multimédia  Réaliser une production multimédia | | Planification et suivi du mandat | * rapports hebdomadaires (8)  (2 pages par semaine) * rencontres avec l’enseignant de stage * présentation mi-stage au Cégep | * rédaction claire de tous les rapports * respect du calendrier des travaux * capacité de partager son expertise avec ses collègues | 20 % |
|  | Réalisation du mandat | | * productions en fonction des demandes de l’entreprise | **Compétences professionnelles** :   * qualité du travail demandé * analyse juste de la situation et des demandes de l’employeur * capacité d’agir avec un minimum de consignes * maîtrise des connaissances exigées par son travail * application rigoureuse du traitement des différents médias selon les normes de production * application rigoureuse du montage des différents médias selon les normes de production * capacité d’exécuter un travail dans les délais prévus   **Attitudes :**   * intérêt et enthousiasme pour son travail * collaboration efficace et soutenue aux travaux de l’équipe de production * habilité à évaluer une situation * capacité de communication (verbale et écrite) * ouverture d’esprit et attitude constructive face aux conseils et à la critique * respect des règlements et de l’autorité * degré d’intégration au groupe de travail * capacité de se porter garant des actes posés dans l’exécution des tâches confiées * réceptivité à apprendre * comportement professionnel et éthique en entreprise   **Assiduité et ponctualité :**   * observations du superviseur relatives à la présence au travail et au respect de l’horaire de travail | 80 % |
|  | Documentation sur le mandat | | * bilan final de stage * fiche d’autoévaluation du stagiaire | * communication écrite en français de qualité * pertinence et cohérence des arguments, des commentaires et du point de vue critique * respect des normes de présentation des productions écrites |  |
|  |  | | * présentation multimédia à la fin du stage | * communication orale en français de qualité * qualité du produit multimédia |  |
| Total |  | |  |  | **100 %** |
| Seuil de réussite |  | |  |  | **60 %** |

1. Les indicateurs sont les éléments qui sont utilisés pour évaluer le degré d’atteinte des compétences visées par l’ÉSP [↑](#footnote-ref-1)
2. Les produits livrables réfèrent aux tâches à réaliser pour observer la présence ou l’absence des indicateurs. [↑](#footnote-ref-2)